



ETE HIVER

Monsieur Philippe Roux
Enquêteur au bureau d'enquête
sur les accidents de transport
terrestre
Ministère de l'écologie, du
développement durable et de
l'énergie
Tour Voltaire, 2ème étage
92055 LA DEFENSE Cedex

Morzine, le 18 juillet 2013

Référence :
Affaire suivi par : Philippe Botu

Monsieur,

Je vous remercie de votre courrier du 24 avril, par lequel, vous m'avez transmis le rapport d'enquête technique établi par le BEA-TT concernant la chute de passagers d'une cabine du téléphérique du PLENEY survenue le 31 décembre 2011 à Morzine.

Vous avez requis de la SA Téléphérique du PLENEY qu'elle vous communique les suites qu'elle proposait de donner aux recommandations émises dans ce rapport, ainsi que les délais de mise en œuvre.

Comme vous l'indiquez, notre société a fait appel à un consultant externe qui a réalisé, en avril 2012, un audit sur la sécurité au sein de notre entreprise. Suite à cet audit, nous avons établi un plan d'actions correctives, c'est pourquoi nous intégrerons vos recommandations à ce document.

Le plan d'actions post-audit comprend 15 fiches dont le suivi de l'avancement est réalisé aux cours des réunions de direction spécifiques (en annexe la synthèse sous forme de tableau de bord).

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Alain BARBIER

Directeur

MORZINE

S.A. TELEPHERIQUE DU PLENEY - 200, taille de Mas du Pléney - B.P. 75 - 74110 MORZINE

+33 (0)450 79 00 38

+33 (0)450 79 02 29



www.ski-morzine.com

info@ski-morzine.com



Tableau de bord plan d'action post audit - 2013

Fiche N°	Intitulé de l'action	Suivi des actions		Responsable		
		Réalisé à %	Échéance	Prénom NOM	Fonction	
	2013	Détail de l'action				
1	Elaborer un document d'organisation de la SA Téléphérique du Pléney	Elaborer et distribuer un document référencé dans le système de Gestion de la documentation, (Démarche qualité). Elaborer les fiches de postes manquantes (Responsable « Garage chenillette »...).	100 75	nov-2012 nov-2013	RICHARD F. LAMBERT S.	
2	Elaborer et mettre en place un manuel de gestion de la sécurité de la SA Téléphérique du Pléney	a) Elaborer un manuel de gestion de la sécurité de la SA Téléphérique du Pléney. b) Elaborer les check-lists adaptées pour les inspections et visites. c) Former et accompagner les différents acteurs chargés de mettre en œuvre et de faire vivre le management de la sécurité décrit dans le manuel. d) Mettre en place les Inspections Générales Planifiées (IGP) et les Visites d'Observations de Sécurité (VOS).	100 75 100 75	sept-2012 sept-2013 déc-2012 janv-2013	Alain BARBIER Frédéric RICHARD	Directeur Général
3	Organiser une véritable gestion documentaire et mettre en place une veille documentaire BEATT Recommendation R1 : Renforcer de manière pérenne le management de la sécurité de l'exploitation du téléphérique du Pléney et, plus généralement, de l'ensemble des remontées mécaniques desservant les domaines du Pléney et de Nyon en formalisant dans des consignes opérationnelles les procédures de sécurité à appliquer tant en mode d'exploitation normal qu'en modes dégradés, y compris en cas d'incident ou d'accident.	a) Elaborer un document expliquant la gestion documentaire au sein de la SA Téléphérique du Pléney (Procédure : PR_SQ_4.2.3 / 01) b) Elaborer des documents pédagogiques pour chaque installation c) Mettre en place, en collaboration avec les organismes de tutelle et professionnelles (CARSAT, DSF,...), une veille documentaire.	90 30 80	août-2013 déc-2013 avr-2014	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
4	Processus d'élaboration et de suivi des actions d'améliorations – Progrès continu	Elaborer et mettre en place un processus de progrès continu, comprenant la formalisation de l'action, l'identification du responsable et des contributeurs, le calendrier de suivi et les indicateurs. Identifier le calendrier des réunions de direction spécialisées « Démarche de progrès »	80	juil-2013	Frédéric RICHARD	Responsable qualité
5	Mettre en place une veille (contrôle) sur les hommes et les procédures BEATT Recommendation R1 : Renforcer de manière pérenne le management de la sécurité de l'exploitation du téléphérique du Pléney et, plus généralement, de l'ensemble des remontées mécaniques desservant les domaines du Pléney et de Nyon en organisant un contrôle interne efficace, comportant un niveau indépendant de l'exploitation opérationnelle des installations concernées.	a) Identifier les thèmes et activités à mettre sous veille b) Elaborer des fiches de contrôle par thème c) Former le personnel chargé de réaliser les contrôles et les accompagner pour les premiers contrôles d) mettre en place un plan de veille permettant de connaître le niveau de sécurité de la SA Téléphérique du Pléney	30 30 50 50	août-2013 oct-2013 janv-2014 janv-2014	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
6	Formaliser le processus de recrutement, formation et habilitation du personnel BEATT Recommendation R1 : Renforcer de manière pérenne le management de la sécurité de l'exploitation du téléphérique du Pléney et, plus généralement, de l'ensemble des remontées mécaniques desservant les domaines du Pléney et de Nyon en développant la formation et le suivi des compétences des personnels concernés, chef d'exploitation, responsables de secteur, conducteurs et vigies.	Elaborer un document décrivant le processus RH, comprenant les volets suivants : a) Le recrutement b) Le suivi médical c) La formation initiale et le recyclage d) Les habilitations et le suivi. Mettre en place un fichier global du personnel permettant d'avoir l'assurance que le processus est à jour	75 75 75 75 50	nov-2013 nov-2013 nov-2013 nov-2013 déc-2013	Sylvie LAMBERT	Responsable du personnel, comptabilité
7	Mettre en place une démarche de retour d'expérience BEATT Recommendation R1 : Renforcer de manière pérenne le management de la sécurité de l'exploitation du téléphérique du Pléney et, plus généralement, de l'ensemble des remontées mécaniques desservant les domaines du Pléney et de Nyon en assurant une traçabilité exhaustive des incidents et accidents ainsi que des actions conduites pour y remédier.	a) Elaborer un document expliquant le processus de « Retour d'expérience » b) Mettre en place une démarche favorisant les remontées spontanées d'incidents ou de quasi-accidents Lors des réunions faire le point cette action sera formaliser dans le manuel sécurité c) Elaborer et mettre en place un registre assurant la mémoire, pour la SA Téléphérique du Pléney, de tous les événements exceptionnels (avalanches, coulées de boue,...)	25 50 90	nov-2013 janv-2014 déc-2013	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
8	Elaborer une procédure d'utilisation de la GMAO, comprenant notamment le bouclage des opérations de maintenance et des incidents	a) Identifier tous les domaines gérés par la GMAO ; b) Elaborer un document expliquant le processus d'utilisation de la GMAO ; c) Mettre à jour la GMAO ; d) Mettre en place un système de veille pour avoir l'assurance que la GMAO est à jour à S+1	80 25 80 75	août-2013 août-2013 oct-2013 nov-2013	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
9	Elaborer le processus de vérification des outillages et des équipements de protection. Créer un répertoire exhaustif des outillages, des équipements de protection personnels et impersonnels et en préciser le suivi	a) Elaborer un document expliquant le processus de « Gestion des outillages et des équipements de protection », avec les responsabilités ; b) Créer un répertoire exhaustif des outillages et des équipements de protection assurant la traçabilité des vérifications ; c) Mettre en place une veille (contrôle).	25 100 100	oct-2013 août-2013 août-2013	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
10	Sécurisation des armoires électriques	a) Ecrire une procédure : pour imposer que les armoires électriques soient constamment fermées à clés et identifier le personnel habilité à ouvrir ces armoires et à intervenir sur les appareillages et le câblage ; b) Mettre en place, sur toutes les armoires électriques, des affichettes qui signalent le danger et rappellent les conditions d'intervention ; c) Mettre en place des boîtiers particuliers pour enfermer les clés de ces armoires.	100 100 90	oct-2013 sept-2013 nov-2013	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
11	Mise à jour des schémas électriques et validation des modifications effectuées	a) Elaborer une procédure de gestion des schémas électriques (à insérer dans la procédure de sécurisation des armoires électriques (action n° 10)) et créer un code « couleur » pour les modifications ; (DE SE 7.5.1 / 018) b) Désigner la personne qualifiée (en principe, le chef d'exploitation) chargée de valider toutes les modifications dans le Manuel Sécurité. c) Faire un balayage de tous les schémas pour identifier les documents à mettre à jour ; d) Mettre à jour les schémas et valider toutes les modifications réalisées.	90 100 90 90	déc-2013 oct-2013 nov-2013 nov-2013	Philippe BOTU	Chef d'exploitation
12	Procédure d'utilisation des moyens de communication pour les besoins du service	a) Elaborer un document expliquant le processus de « Communication » b) Le diffuser et former le personnel.	100 80	août-2013 déc-2013	LAMBERT S. DUPIEUX G.	Chef d'exploitation
13	Sécurisation des pistes	a) Elaborer un document expliquant le processus de « Sécurisation des pistes » ; b) Mettre en place une fiche « Patrouille » dans chaque poste de secours et l'expliquer aux pisteurs ; c) Faire un inventaire, par piste, de tous les équipements de sécurité, avec leur emplacement et leurs spécificités. d) Etablir un registre de tous les équipements de sécurité (en service et en stock).	100 90 20 30	nov-2012 déc-2012 déc-2015 déc-2015	Pascal CHARLES	Chef des pistes
14	Sécurité Incendie	a) Elaborer un document expliquant le processus de « lutte contre l'incendie » ; b) Désigner un Responsable Sécurité Incendie et le former ; c) Identifier et mettre en place les consignes locales incendie nécessaires d) Désigner les agents de premières interventions et les former.	25 100 25 90	nov-2013 août-2013 déc-2013 déc-2013	Richard BRIONNE	
15	Mettre en place un tableau de bord sécurité	a) Identifier les domaines et les thèmes pertinents pour avoir une vision large de la sécurité ; b) Choisir les bons indicateurs pour chaque item ; c) Bâtir un tableau de bord synthétique reprenant tous les items choisis et le faire vivre.	90 80 90	nov-2012 nov-2012 nov-2012	Alain BARBIER Frédéric RICHARD	Directeur Général